

Nadia BARATTERO

Commissaire-priseur judiciaire



CONDITIONS DE LA VENTE JUDICIAIRE DE VEHICULES

Du Samedi 12 Décembre 2015 à 10 h

Sur mandat de l'AGRASC, vente sur désignation dirigée par Maître Nadia BARATTERO, Commissaire-Priseur Judiciaire.

La présente vente aux enchères publiques est **judiciaire**.

Les véhicules sont présentés **sans garantie et en l'état**.

Les démarches et les frais éventuels de ré immatriculation, également sans garantie, sont à la charge de l'acquéreur.

I DESIGNATION DES LOTS DE LA VENTE

Les véhicules ont été examinés par Monsieur Grégory DEWAILLY

29, Rue du 14 Juillet - 94 140 ALFORTVILLE

Tél : +33. (0)7.64.07.84.76

Mail : gregory.dewailly@gmail.com

qui en a établi les fiches techniques et qui pourra être contacté pour tout renseignement complémentaire.

1 - Mercedes McLaren SLR coupé, année 2005, numéro de série WDD1993761M00681, kilométrage au compteur : 21.142, titre de circulation Britannique

2 - Rolls Royce Phantom Drophead Coupe, année 2007, numéro de série SCA2D68058UX14030, kilométrage au compteur : 14.061, titre de circulation provisoire Allemand.

II LIEU, JOUR ET CONDITIONS DES VISITES

Il appartient aux enchérisseurs d'aller examiner les véhicules avant leur présentation aux enchères, aucune réclamation ne sera acceptée une fois l'adjudication prononcée. Il n'y a pas préalablement à la vente d'exposition librement accessible à ces véhicules.

Leur examen par les enchérisseurs potentiels est organisé uniquement sur rendez-vous, à prendre au 04.93.57.58.57 ou par courriel à l'adresse etude@barattero.fr.

Les visites se dérouleront les 27 NOVEMBRE et 1, 2, 7, 8 DECEMBRE 2015.

Lors de la prise de rendez-vous, seront demandées :

- Les mentions d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité (nom, prénom, numéro, date et lieu de délivrance et d'expiration). Cette carte d'identité ou ce passeport devra être présenté sur place au jour de la visite.

- Une lettre accréditive de banque pour un montant de 150 000 €.

III LIEU, JOUR ET HEURE DE LA VENTE

La vente se tiendra le SAMEDI 12 DECEMBRE 2015 à 10 h 00

Au 4, Avenue Edouard VII - 06 500 MENTON.

La vente aura lieu sur désignation par le ministère de Maître Nadia BARATTERO, Commissaire-Priseur Judiciaire.

Nadia BARATTERO

Commissaire-priseur judiciaire



IV RECEPTION DES ENCHERES ET CONDITIONS POUR ENCHERIR / MODALITES D'IDENTIFICATION DES ENCHERISSEURS ET / OU DES BENEFICIAIRES EFFECTIFS

Les enchères publiques seront reçues autant qu'elles auront été portées par des personnes connues et solvables.

Seules seront admises à enchérir et à être adjudicataires les personnes qui auront signé les présentes conditions de vente et auront déposé, préalablement à la vente :

- Un dépôt de garantie de 15 000 € par virement sur le compte de Me BARATTERO
- Une copie d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, après présentation de l'original, et d'un Kbis s'il y a lieu.

Pour pouvoir enchérir, les mandataires devront présenter préalablement à la vente, leur mandat, les justificatifs d'identité de leur mandant ainsi que leurs propres justificatifs d'identité et en remettre copie.

Ces éléments devront être **déposés au plus tard le JEUDI 10/12/2015 à 12h** au 4 Av. Edouard VII, 06 500 MENTON, Tél : 04.93.57.58.57 entre les mains de Maître Nadia BARATTERO, Commissaire Priseur Judiciaire.

L'adjudication sera annoncée au profit du plus offrant et dernier enchérisseur.

V PAIEMENT, FRAIS, DROITS, ACCESSOIRES A LA CHARGE DE L'ADJUDICATAIRE

Chaque adjudicataire sera tenu de s'acquitter sans délai :

- Du prix d'adjudication majoré des frais légaux à la charge de l'acheteur de **14,40 % TTC**

Par virement au compte ouvert au nom de Maître Nadia BARATTERO et dont le RIB sera remis à l'adjudicataire.

- TVA NON RECUPERABLE ni sur les biens ni sur les frais.

Nadia BARATTERO

Commissaire-priseur judiciaire



VI CONDITIONS DE RETRAIT DES VEHICULES

Le retrait par les acquéreurs des véhicules avec leur clef, « Certificat de vente », et document de circulation en notre possession, se fera sur rendez-vous, à prendre au 04.93.57.58.57 ou par courriel à l'adresse etude@barattero.fr.

Il devra impérativement être effectué avant le MARDI 22 DECEMBRE 2015

et ne pourra intervenir qu'après paiement intégral et définitif des sommes dues. L'acquéreur devra impérativement prévoir le mode d'enlèvement de son véhicule (camion plateau). L'acquéreur ou son mandataire dûment habilité retirera son véhicule sur présentation du bordereau d'adjudication acquitté après encaissement. Si l'acquéreur fait appel à un transporteur, celui-ci devra se présenter muni du bordereau d'adjudication acquitté après encaissement, d'un pouvoir de l'acquéreur au transporteur, d'une copie de la pièce d'identité ou du Kbis de l'acquéreur et de sa propre pièce d'identité ou Kbis.

Il appartiendra aux acquéreurs de faire assurer leurs véhicules, Maître Nadia BARATTERO, n'étant tenue d'aucune garantie et le véhicule étant sous la seule responsabilité de l'adjudicataire dès l'adjudication prononcée.

Les frais de gardiennage des véhicules sont pris en charge jusqu'au mardi 22 Décembre 2105, au-delà ils seront à la charge de l'adjudicataire soit 20 € HT / Jour

VII DEPÔT DES CONDITIONS DE VENTE

Les présentes conditions de ventes sont déposées à l'Hôtel des ventes de MENTON, 4 Av. Edouard VII, mises en lignes sur le site www.interencheres.com et rappelées avant le début des enchères.

VIII ANNEXES

Fiches des caractéristiques techniques des véhicules

Signature des enchérisseurs
après paraphe de chaque pages :